

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole**Séance du 14 octobre 2019**

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 0
Nombre de conseillers votants : 29
Date de convocation : 08 octobre 2019
Date de publication : 22 octobre 2019

Conseillers-ères présents-es : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme
Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-
Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal
FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme
Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-
BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme
Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean BORDAT, M. Jean-
Marie SERMIER, Mohamed MBITEL

Référence

N° 19.14.10.103

Commission

Aménagement de la Ville

ObjetConcours des maisons et
balcons fleuris 2019 -
Attribution des prix**Secrétaire de séance**

Isabelle DELAINE

RapporteurCatherine NONNOTTE-
BOUTON**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**Mme Justine GRUET à Monsieur le Maire (jusqu'à DCM 19.14.10.87)
Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Marie SERMIER (jusqu'à DCM
19.14.10.87)**Conseillers-ères absents-es non représentés :**M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT,
M. Ako HAMDAROU, Mme Sylvie HEDIN, M. Timothée DRUET, M. Philippe
JABOVISTE (DCM 19.14.10.95); M. Alexandre DOUZENEL (DCM
19.14.10.104-105)

Dans le cadre du concours des maisons et balcons fleuris 2019, le jury communal a visité, le 16 juillet 2019, sans prévenir préalablement les 39 personnes inscrites, les habitations des concurrents participant dans les diverses catégories prévues par le règlement.

Le jury communal a arrêté son classement par catégorie et propose d'attribuer aux lauréats les bons d'achat comme suit :

	Classement	Montant du prix
1 ^{ère} Catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue	1 ^{er}	150 €
	2 ^{ème}	125 €
	3 ^{ème}	125 €
	4 ^{ème}	100 €
	5 ^{ème} ex-aequo	95 €
	5 ^{ème} ex-aequo	95 €
	5 ^{ème} ex-aequo	95 €
	5 ^{ème} ex-aequo	95 €
2 ^{ème} Catégorie : Décor floral sur la voie publique	1 ^{er}	75 €

	Classement	Montant du prix
3 ^{ème} Catégorie : Balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue	1 ^{er}	125 €
	2 ^{ème}	100 €
	3 ^{ème}	75 €
	4 ^{ème}	75 €
	5 ^{ème}	50 €
4 ^{ème} Catégorie : Fenêtres ou murs	1 ^{er}	50 €
	2 ^{ème}	25 €
5 ^{ème} Catégorie : Bars, hôtels, restaurants	1 ^{er}	Coupe fleurie
	TOTAL	1 455 €

Les concurrents ayant gagné le 1^{er} prix, toutes catégories confondues, en 2018 sont classés hors concours en 2019, mais peuvent concourir pour le prix d'honneur. Le lauréat se verra remettre une coupe fleurie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le versement aux lauréats des prix indiqués ci-dessus pour un montant total de 1 455 € sous forme de chèques K'Dole.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
Pilotage et Coordination
Trésorerie Municipale du Grand Dole
Pôle Moyens et Ressources/Finances
Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat

Fait à Dole, le 14 octobre 2019
Pour extrait certifié conforme
Le Maire

Jean-Baptiste GAGNON

